

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vers un Ensemble Hospitalier Universitaire : l'université, le CHR Metz-Thionville et le CHRU de Nancy renforcent leur attractivité au bénéfice de tous

P.J. : Convention d'association hospitalo-universitaire.

A Metz, ce vendredi 15 novembre 2019, une convention* d'association hospitalo-universitaire entre l'Université de Lorraine, le CHR Metz-Thionville et le CHRU de Nancy a été signée : un acte fort qui officialise le rapprochement des deux grands hôpitaux publics lorrains.

Cette signature de convention s'est déroulée en présence du président du Sillon Lorrain et des présidents du Conseil de surveillance du CHR Metz-Thionville et CHRU de Nancy, et a rassemblé autour de la table, neuf signataires :

- Christophe Lannelongue, directeur général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est,
- Marie-Odile Saillard, directrice générale du Centre Hospitalier Régional (CHR) Metz-Thionville,
- Bernard Dupont, directeur général du Centre hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Nancy,
- Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine,
- Khalife Khalife, président de la Commission médicale du CHR Metz-Thionville
- Christian Rabaud, président de la Commission médicale du CHRU de Nancy
- Marc Braun, doyen de la faculté de médecine de Lorraine
- Raphael Duval, doyen de la faculté de pharmacie de Lorraine,
- Jean-Marc Marrette, doyen de la faculté d'odontologie

Cette convention prévoit une coordination et une harmonisation progressive des politiques de développement des deux établissements autour de leurs missions dévolues :

- **les soins de recours**** avec l'objectif principal d'améliorer l'offre de soins publique dans la région Grand Est,
- **la formation** avec la formalisation du cursus et l'évaluation des étudiants en Santé / la mise en place d'une politique unique d'affectation des étudiants en stage / l'organisation des stages (avec la dimension internationale).
- **la recherche**, avec une coopération étroite des deux Délégations à la recherche clinique et à l'innovation et les laboratoires de l'Université de Lorraine pour faire émerger des projets scientifiques fédérateurs.

Quels bénéfices ?

La mise en place d'un Ensemble Hospitalo-Universitaire de taille européenne vise à renforcer la visibilité et l'attractivité lorraines dans le domaine de la Santé, de l'enseignement théorique et pratique, de la recherche et de l'innovation au profit de tous, in fine des patients.

L'affectation de médecins hospitalo-universitaires au CHR est l'un des points clés au service de cette ambition et du développement du projet d'ensemble hospitalo-universitaire. L'intervention du professeur Marc Engels-Deutsch (PU-PH) au CHR concrétise cette dynamique.

* La convention n'a pas d'incidence sur la structuration juridique des établissements qui conservent leur autonomie.

** le niveau de recours assure les prises en charge les plus spécialisées, requérant les techniques les plus sophistiquées et les pratiques les plus avancées.

Un projet commun CHRU-CHR avec la dimension universitaire des deux sites devrait permettre de remporter plus facilement des appels à projets pour se doter d'équipements de pointe et développer de nouvelles pratiques médicales innovantes qui profitera au développement des soins sur le territoire lorrain.

Une organisation plus lisible et davantage structurée des filières de recours, de recherche et d'enseignement entre les deux établissements avec l'Université de Lorraine permettra de renforcer des complémentarités entre les deux plateaux techniques et garantir, à termes, des soins de très haut niveau et de qualité pour les patients.

Le développement d'une coopération entre les trois établissements garantira aux patients d'accéder plus aisément aux protocoles de recherche pour bénéficier des dernières avancées scientifiques. Ensemble, le CHR Metz-Thionville et le CHRU de Nancy, avec le soutien de l'Université de Lorraine pourront porter des projets de recherche plus importants et proposer des cohortes de patients plus significatives dans les futurs protocoles de recherche.

Les premières disciplines concernées par cette démarche d'universitarisation sont : la cardiologie, la pédiatrie générale (incluant la chirurgie infantile), l'hématologie, l'odontologie et la pharmacie.

Le projet « hématologie » du CHRU de Nancy et du CHR Metz-Thionville est un premier exemple de collaboration vers l'universitarisation du CHR

Depuis plusieurs mois, les deux chefs de service d'hématologie (le professeur Pierre Feugier CHRU et le docteur Véronique Dorvaux CHR) ont travaillé ensemble à l'élaboration de projets communs. Par exemple, un travail sur l'organisation de la recherche clinique sera mené de telle sorte qu'il soit possible (pour certains essais dans un premier temps) d'augmenter le nombre de patients inclus dans un protocole de recherche dans chacun de ces deux gros centres et la visibilité nationale et internationale de cet ensemble. Enfin, dès novembre un médecin partagé entre le CHRU et le CHR incarnera cette collaboration.

A noter

La démarche d'universitarisation ne concerne pas uniquement les établissements hospitaliers. Les écoles d'infirmières et de sage-femmes, dont les liens avec l'université se sont renforcés, s'inscrivent aussi dans cette démarche. Depuis la rentrée universitaire 2019 les étudiants en soins infirmiers intègrent la formation via Parcoursup, permettant ainsi de diversifier les profils. En Lorraine, on compte 15 IFSI pour 1 220 étudiants.

La Première année commune aux études de santé (PACES) est organisée sur deux sites : historiquement à Nancy sur le campus Brabois et depuis 2011 à Metz sur le Campus Bridoux. Chaque année, près de 400 étudiants s'inscrivent en PACES à Metz.

Chiffres-clés de la santé en Lorraine

Université de Lorraine

- **13 355** étudiants en santé dont **2 007** en PACES
- **3** facultés concernées : médecine, pharmacie et odontologie.
- **10** laboratoires de recherche au sein du pôle scientifique Biologie, Médecine, Santé (BMS) et plus de **180** enseignants-chercheurs qui y travaillent
- **1 Hôpital virtuel de Lorraine à Nancy - HVL**
*Implanté au cœur du Campus santé de Brabois, sur une surface de **3000 m2**, l'HVL compte **6** plateformes de simulation, ce qui en fait une structure d'apprentissage dédiée à la formation initiale et continue des professionnels de santé publics et privés ; un lieu d'innovation et de recherche ; un lieu où s'applique la recommandation de la Haute Autorité de Santé : "Jamais la première fois sur le patient"*
- **1 Centre Pierre Janet à Metz - CPJ**
Le CPJ est un service de l'Université de Lorraine unique en France, dédié aux évolutions et aux innovations dans le domaine de la psychothérapie. Il se compose de **3** Pôles travaillant en synergie : la Recherche, la Formation et la Consultation. Depuis 2016, **237** étudiants se sont formés au CPJ profitant des **10** formations au programme. Avec ses **5** cabinets de consultation et ses **23** psychothérapeutes, le Pôle Consultation du CPJ a pris en charge **3 200** patients depuis son ouverture en mai 2017.

CHR Metz-Thionville

- **2 030** lits et places
- **6 300** professionnels
- **750** médecins et environ **250** internes par semestre
- **572 M€** de budget annuel
- **29,7 M€** investis en 2018
- **1 150** étudiants au sein de 10 écoles et instituts de formation en santé du CHR.

CHRU de Nancy

- **1 577** lits et **184** places
- **9 740** professionnels
- Personnel médical (hors étudiants) : **1 490** (ETP) dont **environ 430** internes par semestre (ETP)
- **813 M€** de budget annuel
- **36 M€** investis en 2018
- **5 923** professionnels formés au seins des écoles et instituts de formation du CHRU

CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt
Chargée de relations presse
06 75 04 85 65